LE PERMIS DE LOUER IMPOSE :

- Un diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Un constat de risque d'exposition au plomb (Crep)
- La mention de présence ou d'absence d'amiante
- La conformité de l'installation intérieure de l'électricité
- La conformité de l'installation intérieure du gaz
- La localisation éventuelle du logement dans une zone à risque.

Pour la réalisation des travaux de mise en conformité, des aides financières sont possibles → OPAH-RU

CONTACT : Agence Brignoles Cœur de Ville
→ 5 place Carami / 04 98 05 00 20

PROPRIÉTAIRES-BAILLEURS, L'OBTENTION DU PERMIS DE LOUER EST OBLIGATOIRE SOUS PEINE :



- **d'une amende de 10.000 €.**
En cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans, le montant peut être porté à 25.000 € (article L111-6-1-3 du CCH)
- **de poursuites pénales**
- **la consignation des aides aux logements versées par la CAF au propriétaire**

Comment l'obtenir ?

→ DIRECTION JURIDIQUE
Hôtel de ville, 9 place Carami, 83170 Brignoles.
→ Ou en téléchargeant le CERFA N° 15652*01 (disponible sur Brignoles.fr)



CONTACT PERMIS DE LOUER

Ville de Brignoles
→ Direction Juridique
9 place Carami / 04 98051041
dajs@brignoles.fr

PLUS D'INFO : *Brignoles.fr*

#BRIGNOLESACCELERE

Agglomération Provence verte

Brignoles Coeur de Ville
CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Conception : Direction de la communication Ville de Brignoles - Crédits photos : Freepik

BRIGNOLES

Propriétaires BAILLEURS





La Ville de Brignoles a mis en place sur une partie du centre historique.

LE PERMIS DE LOUER *

Il concerne tous les biens proposés à la location depuis le 1er avril 2021.

L'OBJECTIF : lutter contre le mal logement, les habitats indignes et indécents.



Qui est concerné ?

- **Les bailleurs privés d'un logement situé dans le périmètre ciblé du Permis de louer**

→ Voir listing des rues ci-contre

- **Les bailleurs privés qui proposent une nouvelle mise en location ou lors d'un changement de locataire**

Ne sont pas concernés :

- Les logements proposés à la location hors du périmètre
- Les renouvellements, reconductions ou avenant de baux
- Les locations touristiques saisonnières
- Les baux commerciaux

*Délibérations n°2019-161 du 28 juin 2019 et n°2020-432 du 11 décembre 2020.

Rues et immeubles situés dans le périmètre du PERMIS DE LOUER

Rue du 8 mai 1945
Rue des Bains, n°1 et 1bis
Rue Barri Vieux
Rue des Boucheries
Rue Caryamette, du n°2 au 6 (pairs uniquement)
Rue des Casernes, n° impairs uniquement
Rue Cavaillon
Rue du Collège
Rue Collet-Redon
Rue des Cordeliers n° impairs uniquement
Rue du Docteur Barbaroux, du n°1 au n° 29 et du n°2 au n°52 bis
Rue du Docteur Gradelet
Rue Douzon
Rue dEntraigues
Rue de la Glacière
Rue du Grand Escalier
Rue de l'Hôpital
Rue de l'Hôpital Vieux
Rue Jules-Ferry
Rue des Lanciers
Rue Limousin
Rue Louis-Maitre
Rue des Meuniers
Rue du Moulin à Huile
Rue Notre-Dame
Rue du Palais
Rue de la Paroisse
Rue Petit Paradis, n° impairs uniquement
Rue Plan de Sauve
Rue de la Poissonnerie
Rue du Portail Neuf, n°1 et n°2
Rue Portalet de Signon
Rue des Portaniers
Rue des Remparts, n°impairs uniquement
Rue de la République, du n°2 au n°60 et du n°1 au n°41
Rue Robinet
Rue Saint -Christophe
Rue Saint-Esprit
Rue Saint-Joseph
Rue Saint-Pierre
Rue Saint-Sébastien
Rue Sainte-Anne
Rue Sainte-Catherine
Rue Sainte-Ursule
Rue des Templiers
Rue Tourmalaute
Rue Tourvieille
Rue de la Trinité
Rue de Vitry



Traverses et immeubles situés dans le périmètre du PERMIS DE LOUER

De l'Ancienne Sous-Préfecture
De Cavaillon
De Clavier
Du Collège
De la Glacière
Jeanne d'Arc
Des Religieuses
Sainte-Catherine
Des Templiers
Traverse de Moscou

Places et immeubles

Place des 2 Fours
Place du 8 mai 1945
Place des Augustins
Place Bonifay, n° pairs uniquement
Place Carami
Place Cavaillon
Place Charles Gaou, n°1 uniquement
Place du Collège
Place des Comtes de Provence
Place Jean-Raynaud
Place de la Paroisse
Place Parrocel
Place de la Pistole
Place Robinet
Place Sadi-Carnot
Place Saint-Louis, n° pairs uniquement
Place Saint-Pierre
Place Saint-Sébastien
Place Sainte-Catherine
Place des trois Moulins, n° impairs uniquement

Passage du Logis

Impasse du Barri
Impasse Moscou
Impasse du Palais
Impasse Petits Paradis
Impasse des Religieuses
Impasse de la Taverne

Cours de la Liberté, n° pairs uniquement

Boulevard Saint-Louis, n°pairs